

## « Chers amis de Saint-John Perse... »

Denise Derivery

Certains d'entre vous ont dû apprendre la vente (à un anonyme), à Drouot, en juin 1998, d'un lot de lettres d'Alexis Leger à sa grand-mère et à sa marraine. L'une d'entre elles, relatant une excursion dans le Béarn, avec son père, a été présentée au musée Saint-John Perse de la Guadeloupe, lors d'une exposition sur Francis Jammes. À la demande d'Henriette Levillain, j'ai eu l'occasion de commenter cette même lettre, dans le numéro de novembre-décembre 1995 de la revue *Europe*, en tant que petite nièce du poète, à même d'expliquer les termes en créole.

J'ai eu connaissance de ces lettres par mon oncle, fils de la marraine, qui m'avait permis de les photocopier. Cette unique lettre passée dans le domaine public avait été protégée par le Service Restauration des Archives à mes frais. Après la mort de mon cher oncle, son fils, devenu détenteur de ce trésor familial, m'avait toujours donné l'assurance qu'il y tenait autant que moi. En effet, ces lettres, pour la plupart, avaient un contenu essentiellement familial, privé, personnel. Et, si cela dépendait de moi, je n'aurais jamais permis qu'elles soient publiées, exposées, exploitées... Aussi, avertie, par le catalogue de Drouot, cinq jours avant, j'ai manifesté mon indignation véhémement à mon cousin qui m'a affirmé de demander à son intermédiaire de tout arrêter et de me remettre les lettres. Malgré les assurances, données à moi personnellement, de l'intermédiaire, nous avons fait représenter notre Musée, à Drouot, par un inspecteur de la Direction des Musées de France avec mission du Conservateur et du Maire de Pointe-à-Pitre de faire respecter le droit de préemption du Musée.

Hélas, l'acheteur anonyme est allé jusqu'à 75 000 F !!!

Ceux d'entre vous qui me connaissent peuvent imaginer ma fureur, mon désespoir et ma frustration de ne même pas savoir, qui désormais, détient ce morceau de patrimoine familial.

Je sais que certains d'entre vous se sont demandés - avec surprise, j'espère - si c'était moi qui avais « vendu » mon arrière grand-mère et ma grand-tante ! C'est pourquoi je suis reconnaissante à la Fondation [et à l'Association de ses amis] de publier ces quelques explications.

Si, d'aventure, l'un d'entre vous, chers amis de Saint-John Perse, avait *Vents* de ces lettres, il serait amical de m'en aviser.

Denise Derivery, née Dormoy  
Présidente de l'Association Guadeloupéenne Saint-John Perse

P.S. : La mise à prix des deux lots était de 18 000 F. Le Musée Saint-John Perse de Guadeloupe se portait acquéreur jusqu'à 35 000 F, somme nous paraissant raisonnable sans surcotation des manuscrits, vu leur caractère éminemment familial, sans intérêt littéraire particulier.